

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 avril 2024

Date de Convocation 21/03/2024

Nombre de conseillers

En exercice 10
Présents..... 09
Ayant donné pouvoir..... 1
Votants..... 10
Absents.....1

L'an deux quatre-vingt-quatre le six du mois d'avril à quinze heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Présents : , M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice M FRANCESCHI Jean-Baptiste, M DOMINICI Richard, M MANFREDI Napoléon Mme MANENTI Eliane, M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : ,Mme ROCHE Monique a donné pouvoir à M SANTONI Guillaume

Absent excusé : Neant

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Eliane MANENTI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

Approbation du Compte de
gestion exercice 2023

Le Conseil Municipal , après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développements des tiers ainsi que l'état de l'actif l'état du passif et des restes à recouvrer ainsi que de l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif M 14 de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 y compris la journée complémentaire;

Statuant sur l'exécution du budget M14 de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare

Que le compte de gestion M14 dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur Municipal, visé et certifié conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous -préfecture
le.....
Et de l'Affichage
le.....
Le Maire
JN GUIDICI..

Pour extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI